

MAYENNE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 31/03/2015

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

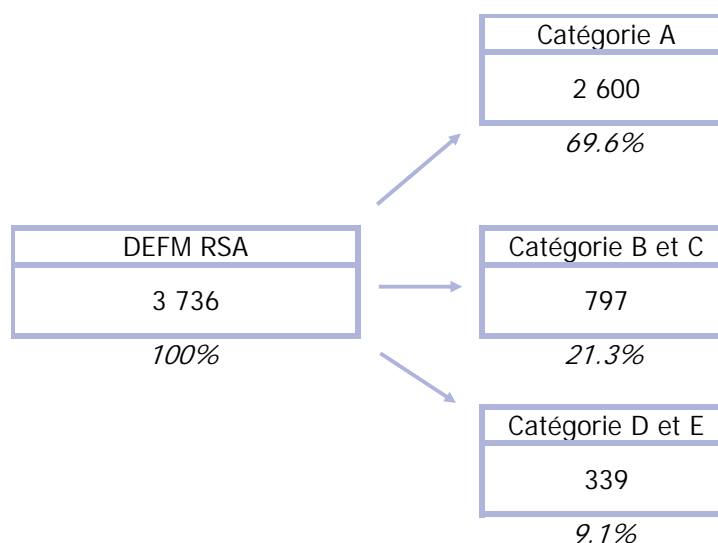
LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin mars 2015, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Mayenne s'établit à 3 397 (3 736 en incluant les catégories D et E), soit une augmentation de +1,9% par rapport au mois dernier (+62 par rapport à fin février 2015).

Les bénéficiaires du RSA représentent 17,7% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (69,6%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (37,7% contre 21,3%).

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – MAYENNE



En Pays de la Loire, à fin mars 2015, on dénombrait 57 275 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,9% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin mars 2015, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +13,4% sur un an en catégorie A alors que la hausse s'élève à +8,6% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

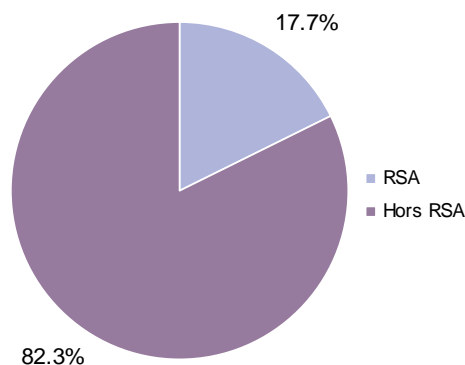


Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre près de 3 400 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (69,6% sont en catégorie A, 21,3% en catégories B et C).

En mars 2015, plus de 3 700 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (17,7% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (83,6%). Parmi ces droits payables, 61,5% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois, l'évolution est disparate selon les catégories. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie C (+40,5%) tandis que les bénéficiaires du RSA classés en catégorie B (-3,5%), D (-14,8%) et E (-15,7%) sont en forte diminution.

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	366	1 654	274	306	2 600	+11.0%
Catégorie B	70	48	154	116	388	-3.5%
Catégorie C	122	44	55	188	409	+40.5%
TOTAL A,B,C	558	1 746	483	610	3 397	+11.9%
Catégorie D	30	53	34	39	156	-14.8%
Catégorie E	33	34	33	83	183	-15.7%
TOTAL	621	1 833	550	732	3 736	+8.7%



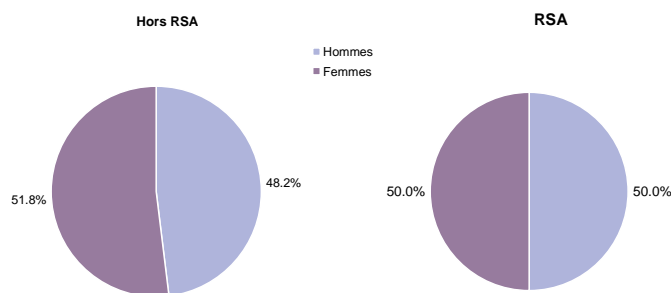
CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

50,0% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette parité n'est pas observée sur la population DEFM hors RSA qui à majorité féminine.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 12,8 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 13,7 points et seulement 7,9% d'entre eux perçoivent le RSA.

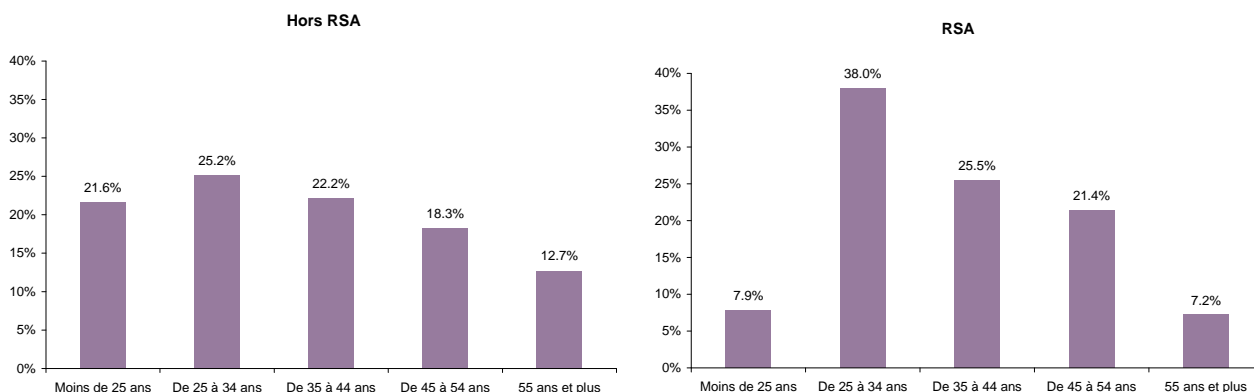
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAUX
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	7.6%	5.1%
NIV III	10.5%	4.7%
NIV IV	22.5%	14.6%
NIV V	43.6%	46.8%
NIV V bis	6.8%	10.8%
NIV VI	9.0%	17.9%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	3.2%	6.7%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	25.3%	28.4%
Employés non qualifiés	18.1%	27.7%
Employés qualifiés	43.8%	32.8%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	9.5%	4.4%

46,8% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplôme (17,9%) et les titulaires d'un bac (14,6%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif.

Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-7,9 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (17,9% contre 9,0%).

32,8% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les ouvriers spécialisés ou qualifiés (28,4%) et les employés non qualifiés (27,7%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-5,1 points) et les employés qualifiés (-10,0 points). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+3,1 points). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 9,6 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 3,5 points entre les deux populations.

TABLEAU
LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

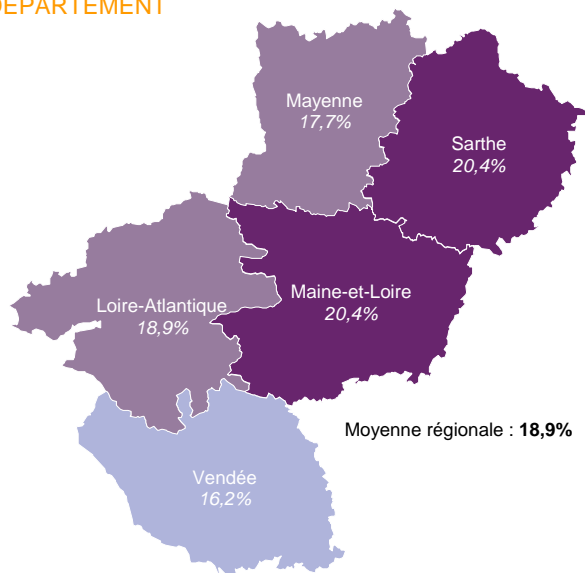
	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	299	3
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	295	2
K1304 Services domestiques	202	5
A1203 Entretien des espaces verts	90	10
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	86	4
K1303 Assistance auprès d'enfants	85	1
D1507 Mise en rayon libre-service	78	12
N1105 Manutention manuelle de charges	75	16
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	70	8
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	66	9
F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	65	35
N1103 Magasinage et préparation de commandes	61	6
D1505 Personnel de caisse	59	22
K1302 Assistance auprès d'adultes	59	14
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	59	25

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec près de 300 bénéficiaires, soit 8,8% de la population totale RSA. Viennent ensuite les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage avec 295 demandeurs (8,7%) et les services domestiques (5,9%) avec 202 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, l'entretien des espaces verts et la mise en rayon libre-service semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la manutention manuelle de charges (16^{ème} hors RSA), du personnel de caisse (22^{ème} hors RSA), de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (25^{ème} rang hors RSA) et de la préparation du gros oeuvre et des travaux publics (35^{ème} hors RSA).

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR
DEPARTEMENT

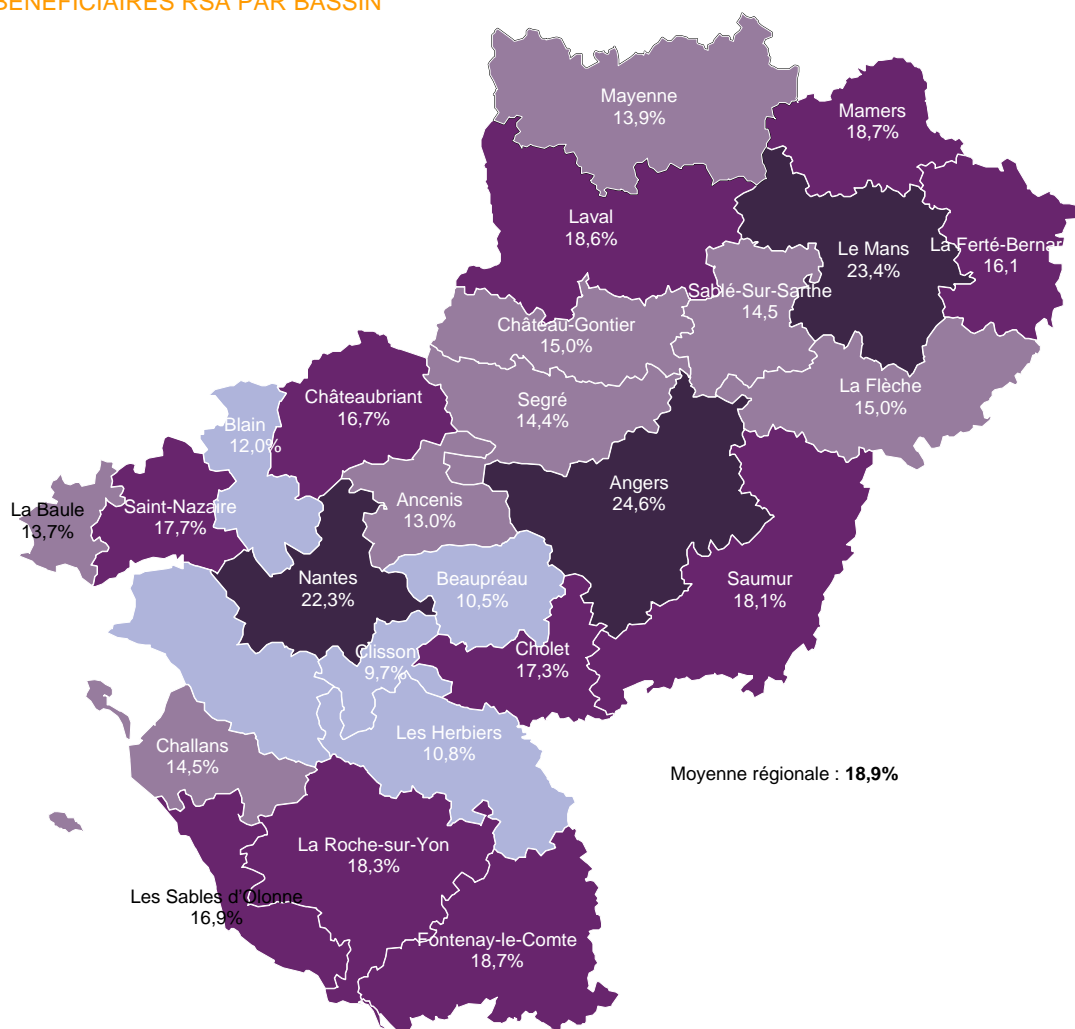


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 19,9% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (19,4%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (16,9%) et la Loire-Atlantique (18%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (15,8%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (23,3%), du Mans (22,7%) et de Nantes (21,4%).

Parmi les bassins ruraux, Mamers (17,8%), Saumur (17,2%) et Fontenay le Comte (18,0%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (9,3%) et de Beaupréau (9,9%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Jean-Luc RECHER
Directeur de la rédaction : Josette BARREAU
Conception et réalisation : Service SEE – Vincent RAGOT

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr